

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

SEPTIÈME ANNÉE N° 642 DU 29 AOÛT 2012

1801/2012 : 211<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

## LA CITATION DE LA SEMAINE

« Les gouvernements ont l'âge de leurs finances, comme les hommes ont l'âge de leurs artères ».

**André Maurois**

*Suivez* Nous sur }  
**facebook**

**LKP ,  
LA CONVENTION POUR  
UNE GUADELOUPE  
NOUVELLE,  
DÉNONCENT  
LA COMÉDIE  
DE L'ESSENCE**

**OUVERTURE  
EN IRAN  
DU SOMMET  
DES NON  
ALIGNÉS**

## À LA UNE

### LA COMÉDIE DE L'ESSENCE

C'est la comédie de l'essence, ou l'essence de la comédie : tout le monde fait semblant d'y croire. Ainsi donc, aujourd'hui en France le prix du litre d'essence ou de gazole va diminuer d'une poignée de centimes - six exactement. Le gouvernement fait semblant de tenir une promesse électorale, celle du gel du prix des carburants. Sur une planète où la quantité de pétrole est irrémédiablement condamnée à baisser, le gel est une illusion ruineuse.

Cette mesure ne s'appliquera pas tout de suite en Guadeloupe .Le ministre des colonies , conseiller régional , Victorin Lurel, a saisi les préfets pour préparer la mise en oeuvre "dans les départements et régions" d'outre-mer du plan du gouvernement pour faire face à la hausse des prix du carburants, a-t-il annoncé mardi dans un communiqué. Le plan gouvernemental sera appliqué "en tenant compte des particularités fiscales et réglementaires des différents territoires", précise-t-il. Selon le ministre, "le cadre des discussions portera sur un dispositif équivalent à celui appliqué dans l'hexagone". "S'agissant des quatre départements d'outre-mer dans lesquels s'applique un contrôle des prix et dans l'attente des résultats de ces négociations, il n'y aura pas d'évolution des prix des carburants", conclut-il.

La non application de cette mesure est l'illustration de l'incroyable impréparation des autorités coloniales . LUREL fait encore du cinéma en laissant croire qu'il ne connaissait pas la réalité coloniale . Il a toujours refusé alors qu'il en avait les moyens d'appliquer une nouvelle politique qui aille bien au delà d'une baisse ponctuelle du prix de l'essence

Les réactions ne sont pas fait attendre dans notre pays :

**ELIE DOMOTA pour LKP a adressé une lettre ouverte** au Ministre de l'économie concernant la baisse du prix des carburants en Guadeloupe :« Vous avez annoncé la baisse du prix des carburants en France en diminuant les taxes prélevées par l'Etat et en obtenant un « effort partagé » des pétroliers. Vous le savez peut-être, le prix des carburants en Guadeloupe est supérieur au prix minimum pratiqué en France.Comment comptez-vous faire baisser les prix en Guadeloupe ? Vous le savez sûrement la fiscalité sur les carburants y est différente : les taxes prélevées par l'Etat - Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - n'y sont pas

applicables. S'applique en Guadeloupe une fiscalité spécifique, votée par le Conseil régional et affectée au budget des collectivités territoriales, qui est composée de trois taxes : l'octroi de mer et l'octroi de mer régional calculés sur la valeur et une redevance spécifique sur le carburant, la taxe spéciale sur la consommation (TSC). Celle-ci est calculée sur le volume de carburant mis à la consommation. C'est sans compter sur le fait qu'en Guadeloupe, nous sommes censés bénéficier d'un système administré garantissant un encadrement du prix du carburant. En vérité, cet encadrement administratif est un double leurre. C'est un leurre car ce n'est pas l'administration publique mais la Raffinerie des Antilles (SARA) qui fixe le prix des carburants. Le préfet se contente de signer un arrêté mensuel validant le prix que la SARA lui a communiqué et reprenant les arguments qu'elle lui fournit pour justifier le prix fixé. C'est un leurre parce que la préfecture fixe des marges limites de gros et de détail qui amènent le carburant réglementé de Guadeloupe à un tarif identique, voire supérieur, au prix non réglementé du carburant de France alors même que la SARA se trouve en état de monopole absolu lui garantissant une rente de situation. Nul doute que le 1er septembre, le préfet de Guadeloupe annoncera, comme un magicien, une baisse du prix des carburants en invoquant une explication farfelue qui aura le mérite de confirmer, pour ceux qui en doutent encore, que le prix des carburants en Guadeloupe est avant tout un prix politique. Ce prix politique a un double objectif : garantir à la SARA, et aux compagnies pétrolières qui en sont actionnaires, la fameuse marge bénéficiaire annuelle négociée directement avec le ministère du budget mais aussi manipuler le consommateur guadeloupéen, qui ne comprend plus rien à la valse mensuelle des prix publiée par le préfet, en lui faisant croire qu'il paie le juste prix. Au final, les consommateurs guadeloupéens demeurent prisonniers d'un système toujours aussi opaque où règne la pwofitasyon . La marge bénéficiaire de la raffinerie est garantie par l'Etat et financée par la valse mensuelle du prix du carburants. Alors, Monsieur le Ministre, encore une fois, comment comptez-vous faire baisser les prix du carburant en Guadeloupe ? LKP réaffirme son exigence quant à la baisse des prix des carburants en Guadeloupe ; LKP réaffirme son exigence quant à la mise en place d'un véritable service public d'approvisionnement et de distribution de carburants à bas prix ; LKP réaffirme son exigence quant à la mise en œuvre d'un véritable projet de développement des énergies renouvelables en Guadeloupe.

**LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE** nous a fait parvenir le communiqué qui suit daté du 28 août et signé de JEAN PAUL ELUTHER : «La décision de non application immédiate d'une éventuelle baisse du prix de l'essence est l'illustration de l'impréparation, de l'incompétence et du manque de volonté des conservateurs socialistes qui dirigent la région et de son président devenu aujourd'hui ministre des colonies tout en demeurant membre de la commission permanente du

conseil régional. Les décideurs de la région et le préfet disposent d'assez de moyens pour mettre en œuvre depuis longtemps une autre politique. Il suffisait d'appliquer le protocole d'accord de mars 2009 qui prévoyait une baisse durable du prix de l'essence par la diminution des impôts.

Par ailleurs, les mesurette démagogiques que les élus régionaux s'apprêtent à prendre ne sont pas à la hauteur des contraintes et des exigences. Tout d'abord, aucun gouvernement ne maîtrise les cours du pétrole qui peuvent varier à n'importe quel moment et souvent suite à des spéculations. Ensuite, il ne s'agit pas simplement de baisser ponctuellement les prix de l'énergie. Nous avons besoin de stabilité dans ce domaine. En effet, la Guadeloupe ne pourra pas continuer à importer des produits pétroliers qui représentent 20 % des 2 milliards d'importation annuels pour alimenter près de 100 milles véhicules. D'autres activités plus utiles ont besoin de financement. Le moment est donc venu de construire un nouveau modèle de société où l'automobile ne sera pas reine comme aujourd'hui afin de garantir un prix stable et de ne pas pénaliser les éternels dindons de la farce que sont les classes populaires qui malheureusement ne disposent pas de prime de vie chère pour vivre.

Pour LA CONVENTION, ce nouveau modèle doit, privilégier le collectif d'où le développement des transports collectifs qui doivent être gratuits pour les usagers et donc payés par l'impôt, réduire le nombre de voitures, favoriser l'utilisation des véhicules qui économisent l'énergie et les énergies renouvelables. En réalité, il faut à notre pays une nouvelle organisation de l'approvisionnement en produits pétroliers administrée par les guadeloupéens.

La CONVENTION demande donc avant toutes mesures l'ouverture d'un débat entre les guadeloupéens sur l'énergie et l'organisation d'un référendum pour valider toute nouvelle politique».

## LA RÉDACTION

Suivez Nous sur }  
**facebook**



# AFFAIRES NATIONALES

## POLITIQUE

### UN CONSEIL DES MINISTRES CONSACRÉ À L' EMPLOI

**Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social a présenté un projet de loi portant création des emplois d'avenir. L'objectif des emplois d'avenir est de proposer des solutions d'emploi et d'ouvrir l'accès à une qualification aux jeunes peu ou pas qualifiés qui ne parviennent pas à trouver le chemin de l'insertion professionnelle. Les jeunes sans diplôme de 16 à 25 ans en seront les premiers bénéficiaires, en particulier dans les zones urbaines ou rurales les plus marquées par le chômage. D'autres jeunes en difficulté d'insertion, ayant poursuivi leurs études jusqu'à un premier niveau de qualification (CAP-BEP) ou jusqu'au baccalauréat dans certaines zones particulièrement difficiles, pourront également accéder à ces emplois. Ils seront principalement créés par des employeurs du secteur non marchand dans des activités ayant une utilité sociale avérée et susceptibles d'offrir des perspectives de recrutement durables (filières vertes et numériques, secteurs social et médico-social, aide à la personne, animation et loisirs, tourisme...). En outre, certains emplois d'avenir (emplois d'avenir professeur) permettront d'accompagner des étudiants boursiers qui souhaitent poursuivre leurs études et se destiner aux métiers de l'enseignement. 100 000 emplois d'avenir seront créés en 2013, chiffre porté à 150 000 en 2014. 75 % du montant brut de la rémunération du jeune seront pris en charge pendant une durée de 3 ans. L'emploi d'avenir sera pour l'essentiel à temps plein, en CDI ou en CDD de 3 ans (ou 1 an renouvelable jusqu'à 3 ans). L'emploi d'avenir offre les conditions d'une première expérience professionnelle réussie. Il pourra aboutir à une pérennisation dans l'emploi créé, à l'acquisition de compétences donnant au jeune des perspectives nouvelles dans une activité d'avenir, ou à la reprise**

**d'une formation, en alternance le plus souvent, en lien avec la motivation trouvée pour un métier. Ce parcours de réussite reposera sur un fort engagement des employeurs (tutorat, formation...) et un accompagnement renforcé assuré principalement par les missions locales.**

**Il adressera dès la semaine prochaine aux partenaires sociaux le document d'orientation sur le contrat de génération en faveur de l'emploi des jeunes et des seniors dans les entreprises. Il lancera la négociation sur ces contrats, qui devra aboutir avant la fin de l'année et sera immédiatement suivie du projet de loi créant le contrat de génération.**

**Le Gouvernement est également engagé dans d'autres réformes ambitieuses, par la voie du dialogue social. A la suite de la grande conférence sociale, le Gouvernement adressera dans deux semaines aux partenaires sociaux un document d'orientation sur la sécurisation de l'emploi, qui ouvrira une grande négociation interprofessionnelle avec l'ambition de trouver de nouveaux équilibres et de nouvelles sécurités, tant pour les salariés que pour les entreprises.**

**Pour lutter contre le chômage, ces mesures ne paraissent pas les meilleures . En 2011, sous le gouvernement précédent, 500 000 emplois étaient subventionnés à 70 % par l'État. Les emplois aidés ont peu d'efficacité . Ce sont des parkings à chômeurs qui vise surtout à limiter le dérapage inexorable des chiffres du chômage. Pour sortir du chômage, ce sont des emplois marchands qu'il faut créer et non des emplois publics ou parapublics .**

*Suivez* Nous sur }  
**facebook**

## **SELON DES ANALYSTES, LA QUALITÉ DE LA DETTE FRANÇAISE EST SURÉVALUÉE**

Selon un cabinet de conseil américain, rattaché à Berkshire Hathaway, la France bénéficierait d'un effet d'aubaine sur ses taux d'emprunt, qui ne reflètent pas la situation du pays. La fuite des investisseurs hors des pays frappés par la crise de la zone euro a conduit à « surévaluer » la dette française, estime un cabinet de conseils américain, filiale de la holding du milliardaire Warren Buffett. La France est considérablement surévaluée », a assuré John Gilbert, un des responsables de General Re-New England Asset Management (GR-NEAM), un cabinet rattaché à la holding Berkshire Hathaway. D'après ses calculs, la France devrait emprunter à 10 ans à un taux d'intérêt compris entre 4,5% et 5% alors qu'elle ne paye actuellement à ses créanciers qu'un taux d'environ 2,25%. « Une course aux placements sûrs est en train de se développer » en raison de la crise de la dette en zone euro, a expliqué M. Gilbert, notant que les Etats jugés les plus fiables sont les grands bénéficiaires de ce mouvement de capitaux. Selon lui, la ruée des investisseurs vers la dette des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne est « compréhensible ». « Concernant la France, nous sommes moins confiants », ajoute-t-il. « Il y a des raisons évidentes pour expliquer le regard positif des marchés » sur la France, a reconnu l'expert. Au deuxième trimestre, la croissance du produit intérieur brut (PIB) français a été nulle alors que la zone euro faisait un pas vers la récession. « Mais ces performances sont faibles », a-t-il toutefois affirmé. Selon lui, la croissance française ne cesse de décélérer et l'industrie française « n'a cessé de perdre en compétitivité » au cours de la dernière décennie. « Les marchés rapprochent davantage la France de l'Allemagne que l'Italie ou de l'Espagne », s'étonne M. Gilbert, qui assure que les investisseurs « se voilent la face ».

## **ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ, SCIENCES**

### **DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE MALADIE AUTO- IMMUNE EN ASIE**

Une étude parue dans la revue scientifique The New England Journal of Medicine a récemment fait grand bruit. Une équipe de chercheurs financée par plusieurs instituts nationaux de la santé a révélé l'existence d'une nouvelle maladie auto-immune n'affectant que les personnes d'origine asiatique. Autre caractéristique étrange : il s'agit d'une immunodéficiência se déclarant à un âge assez tardif pour ce genre de pathologie, entre 30 et 50 ans. Les symptômes étant proches du VIH (affaiblissement du système immunitaire et apparition de maladies opportunistes), certains n'ont pas

hésité à parler d'un "nouveau sida" asiatique. S'il s'agit bien d'une immunodéficience acquise, cette maladie auto-immune n'est pas liée à un virus, contrairement au sida. Comme le souligne Patrick Yeni, président du Centre national du sida, les infections virales ne sont pas la seule source possible d'une immunodéficience. Et si les symptômes de cette nouvelle maladie et ceux du sida sont voisins, les mécanismes sont tout à fait différents. La particularité de cette maladie est que le patient crée des anticorps qui s'attaquent directement à ses interférons gamma, des sortes d'hormones qui, entre autres, activent les cellules macrophages, ces cellules qui absorbent et détruisent les bactéries. Sans interféron gamma capable d'activer les cellules macrophages, les patients souffrant de cette nouvelle maladie deviennent donc vulnérables à des maladies opportunistes comme la tuberculose, qui se distingue par des bactéries ayant une membrane très épaisse. "Normalement, les mycobactéries de la tuberculose sont très peu pathogènes, et il faut un déficit immunitaire très important pour qu'elles infectent l'homme", confirme Thierry Martin, chef du service d'immunologie clinique au Nouvel hôpital civil de Strasbourg et membre du Centre de référence des maladies auto-immunes rares. Si l'importance de ces hormones est connue depuis longtemps, on ignorait jusque-là que des individus puissent fabriquer des anticorps ciblant spécifiquement les interférons gamma, explique Patrick Yeni. L'origine de cette maladie reste toutefois encore inexplicée. Selon les chercheurs de l'étude, des facteurs génétiques ou environnementaux pourraient être en jeu. Voire les deux. La délimitation géographique de la maladie favorise toutefois la thèse d'une origine génétique. "Mais en immunologie, il est souvent difficile de déterminer l'origine des maladies. En général, plusieurs gènes sont touchés", précise Thierry Martin. Comme le soulignent les auteurs de l'étude : "Il est peu probable qu'un seul mécanisme soit à l'origine de tous les cas d'immunodéficience acquise dans deux pays d'Asie", la Thaïlande et Taïwan. Seule certitude des chercheurs : ce nouveau mal, observé pour la première fois en 2004, n'est pas contagieux. Les chercheurs assurent qu'il s'agit, en outre, d'une maladie rare, puisque, l'étude s'appuyant sur l'observation de vingt-cinq patients, le nombre de personnes touchées demeure pour l'instant assez restreint. Si d'autres études viennent confirmer ces premières recherches, il s'agit toutefois d'une nouvelle avancée dans la connaissance des maladies auto-immunes.

**PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION**





## AFFAIRES INTERNATIONALES

### LE XVI<sup>e</sup> SOMMET DES NON ALIGNÉS

Le 16<sup>e</sup> sommet des non alignés rassemblera à partir de jeudi une trentaine de chefs d'état ou de gouvernement à Téhéran, a perdu de son allant depuis la fin de la guerre froide. Fondé en 1961 à Belgrade par le Yougoslave Tito, l'Égyptien Nasser, l'Indien Nehru (qui popularisa l'expression "non-aligné" en 1954) et l'Indonésien Sukarno, ce groupement entendait se tenir à égale distance de la sphère d'influence russe et de l'américaine. Il critique aujourd'hui l'unilatéralisme de l'Amérique et milite pour réformer l'équilibre des pouvoirs à l'ONU. Les sommets de MNA se tiennent traditionnellement tous les trois ans. Sur les trois derniers, deux ont eu lieu dans des pays musulmans ; en Malaisie en 2003 et en Égypte en 2009. La conférence de 2006 a eu lieu à Cuba. Le MNA a disparu pendant la direction égyptienne mais la nouvelle prééminence des pays musulmans dans les affaires du MNA montre que le monde musulman a repris le flambeau de la solidarité avec le tiers-monde qui était autrefois l'apanage du monde socialiste. Au moment où la Chine se transforme en une superpuissance développée occupée principalement à consolider son pouvoir régional et son confort économique et où la Russie a rejoint le club européen, le monde musulman est en train de se redéfinir, et le MNA est un bon vecteur pour sa lutte de longue date en faveur de l'égalité et de la justice sociale. La République islamique n'avait jamais organisé un sommet d'une telle ampleur : l'organisation compte 120 pays membres, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, s'y rendra mercredi malgré les réserves exprimées par les États-Unis et Israël, et le premier ministre indien doit se faire accompagner d'une délégation de 250 personnes pour défendre le commerce international avec l'Iran.

Une quarantaine de ministres sont déjà présents, pour préparer la réunion des chefs d'état prévue jeudi et vendredi. Les ministres des affaires étrangères de Libye, Palestine, Afghanistan, Irak, Cuba, Afrique du Sud, Inde, et ceux du Liban et Pakistan participent à ce sommet".

**L'Égypte a confié, aujourd'hui, la présidence de la réunion ministérielle du Mouvement des Non-alignés à la République islamique d'Iran.** S'exprimant, lors de la réunion ministérielle du MNA, à Téhéran, le vice-ministre égyptien des Affaires étrangères, tout en

remerciant l'Iran, pour la tenue réussie de la réunion des Non-alignés, a confié la présidence de la réunion au ministre iranien des Affaires étrangères, Ali-Akbar Salehi. Pour sa part, le chef de la diplomatie iranienne a remercié l'Égypte, pour les efforts qu'elle a menés, durant sa présidence du MNA, au cours de ces trois dernières années. "Le document de la réunion de Téhéran doit permettre aux pays membres d'assurer leurs intérêts et de prendre en compte les questions auxquelles sont, actuellement, confrontés les pays du Sud" a souligné, le ministre iranien des Affaires étrangères, Ali-Akbar Salehi, avant de préciser : "Les défis du monde actuel sont beaucoup plus complexes que ceux de l'époque de la guerre froide". Et le chef de la diplomatie iranienne de poursuivre : "Pour l'heure, nous sommes confrontés aux défis posés par la mondialisation". Le ministre iranien des Affaires étrangères a appelé, également, les pays membres du Mouvement des non-alignés à œuvrer, sérieusement, pour le développement durable, et à saisir les opportunités, pour mettre à profit leurs capacités et leurs affinités, afin de permettre au MNA de retrouver sa place. Les analystes politiques estiment que la tenue du 16ème Sommet du Mouvement des non-alignés, à Téhéran, a fourni une occasion exceptionnelle et historique, pour que ce mouvement, 50 ans après sa naissance, puisse tracer un nouveau chemin, pour l'avenir. Le Sommet des Non-alignés se tient, dans un contexte et dans une période importante et délicate, sur la scène internationale. En qualité de présidente du MNA, la République islamique d'Iran s'engage à mener des efforts, pour renforcer ce mouvement et en renforcer le poids, sur l'échiquier international. Le Mouvement des Non-alignés regroupant 120 pays, est le plus grand et le plus important organe international, après l'organisation des Nations-Unies. Le sommet de ce mouvement, sous le thème de "la paix durable, à travers une gouvernance mondiale partagée", peut être un pas important et efficace, dans le sens de la mise en œuvre des objectifs, dont les pays membres se sont fixés, en matière des importantes questions internationales, surtout, en ce qui concerne le rejet de toute sorte d'hégémonie et de domination et d'injustice, dans les relations internationales, et l'accent mis sur le développement durable, la mise à profit des opportunités économiques, dans le processus de la mondialisation et de la lutte contre les menaces sécuritaires et nucléaires. A cela s'ajoutent, l'élimination de la pauvreté et de la discrimination, le respect des droits des nations, notamment, ceux du peuple palestinien, la création d'un équilibre, dans les rapports de force entre les organes de l'ONU, et le renforcement du rôle du Mouvement des Non-alignés, qui comptent parmi d'autres objectifs des pays membres, ce dont la réalisation nécessite, comme l'a indiqué le ministre iranien des Affaires étrangères, les actions collectives des pays membres du MNA.

**A l'ouverture de la réunion ministérielle du 16<sup>e</sup> Sommet** des Non-alignés à Téhéran, les ministres de 80 pays ainsi que des vice ministres des Affaires étrangères et d'autres autorités se sont prononcés pour élever le rôle influent de ce forum dans les politiques et l'économie de la planète. Dans ce sens les 118 pays membres ont souligné qu'ils ont bataillé traditionnellement pour un rôle actif dans l'arène internationale malgré les pressions et les interférences des puissances occidentales. Les interventions de plusieurs ministres des Affaires étrangères ont été centrées sur des sujets de l'actualité mondiale, en particulier le soutien total à la cause palestinienne et la condamnation de la politique israélienne d'augmenter les colonies juives dans les territoires occupés. Les participants au sommet ont exigé à la communauté internationale de respecter le droit de l'Iran à développer la technologie nucléaire à des fins pacifiques. A ce sujet la réunion ministérielle du Sommet des Non-alignés a sommé Israël de respecter les six résolutions adoptées par le Conseil de Sécurité de l'ONU et ont condamné l'évidente partialité de Washington. Lors de l'examen du projet de la Déclaration Finale qui devra être ratifiée par les présidents jeudi et vendredi prochain, les ministres des Affaires étrangères ont lancé un appel à l'arrêt de la violence en Syrie. Le responsable du secrétariat du Mouvement des Non Alignés, Mehdi Akhoundzadeh, a signalé que le message du sommet de Téhéran est de paix, de sécurité, de développement, de justice d'égalité et de fondation d'un monde sans un espace pour l'empire de la force, l'intimidation, la menace et la violation de la loi, positions approuvées aujourd'hui par les ministres des Affaires étrangères.

**Bruno Rodriguez, ministre cubain des Affaires étrangères,** a confirmé aujourd'hui à Téhéran, l'engagement du gouvernement révolutionnaire cubain envers la paix, le désarmement et l'autodétermination des peuples. Le chef de la diplomatie cubaine a fait ces déclarations à son arrivée à l'aéroport international de Téhéran où il participe depuis aujourd'hui même à la réunion ministérielle préalable au Sommet du mouvement des pays non-alignés. Dans ses déclarations à la presse, le ministre cubain des Affaires étrangères a signalé que l'Iran assume une grande responsabilité avec la tenue d'une conférence d'une telle ampleur. Il a qualifié ce sommet d'événement jouissant d'une sensibilité élevée dans le monde.

**Au cours de la réunion d'experts qui a précédé la ministérielle,** Abelardo Moreno, vice-ministre cubain des Affaires étrangères, avait confirmé la position historique de Cuba à l'égard des principes fixés au moment de la fondation du mouvement en 1961. « Il faut, a-t-il souligné, serrer les rangs pour la défense des droits des pays en voie de développement ».

## AMÉRIQUE LATINE, CARAÏBES

### LE PEUPLE DE PORTO RICO DIT NON AUX REPRÉSENTANTS DES ÉTATS UNIS

Le peuple portoricain a une fois de plus démontré, il y a peu, que le discours indépendantiste de Pedro Albizu Campos n'a pas été inutile. Malgré la forte campagne orchestrée par le gouvernement colonial en faveur du Oui, les Portoricains ont dit Non aux amendements de la Constitution au cours d'un référendum. Le nouveau geste des Portoricains nous rappelle la bataille livrée il y a quelques années seulement pour chasser les marines yankees de la petite île de Vieques et la défense permanente que fait ce peuple de l'espagnol face à l'anglais, la langue des autorités colonialistes. Porto Rico mène une lutte difficile. Après la guerre hispano-cubano-américaine, à la fin du 19e siècle, les Etats-Unis ont occupé Cuba et se sont emparé de Porto Rico et des Philippines. La domination coloniale impérialiste sur Porto Rico dure depuis plus d'un siècle sous forme aujourd'hui d'Etat Libre Associé. Les deux plus grands partis politiques ont toujours fait le jeu de la politique de Washington. Il s'agit du Parti Nouveau Progressiste et du Parti Populaire. Il va sans dire que ces organisations politiques ne sont ni progressistes ni populaires mais serviles à l'empire. Pour revenir à la victoire du Non au référendum organisé par les autorités coloniales, il faut remarquer que le gouverneur Luis Fortuño, du Parti Nouveau Progressiste, a investi de grandes sommes dans la campagne favorable à quelques amendements de la Constitution de Porto Rico. De toute évidence, il a eu l'appui de son soi-disant opposant, Alejandro Garcia, du Parti Populaire. Ces amendements prétendaient limiter le droit absolu aux cautions et modifier la composition de l'Assemblée législative. Les secteurs favorables à la pleine souveraineté de Porto Rico estiment avec raison que l'échec essuyé par le gouvernement colonial est en même temps une victoire populaire et un geste d'opposition au système en vigueur. C'est l'avis entre autres de Rafael Cancel Miranda, qui a purgé plus d'un quart de siècle en prison aux Etats-Unis pour ses idées indépendantistes. Dans des déclarations à l'hebdomadaire Claridad il a assuré qu'avec la victoire du Non, le peuple portoricain a démontré qu'il reste debout, contre vents et marées, face à l'empire et à ses serviteurs locaux. A Porto Rico, la lutte est très complexe et difficile. La domination coloniale est masquée depuis très longtemps et la métropole ne cesse d'encourager, chez les forces politiques locales, l'opportunisme et la servitude à Washington.

Suivez Nous sur }  
facebook

### **L' INTERVENTION DU PRÉSIDENT SYRIEN**

Des millions de spectateurs ont écouté de l'interview du président syrien Bachar al-Assad qui a été diffusée par la chaîne syrienne al-Douniah aujourd'hui . Dans cet entretien avec la presse syrienne le président assure le peuple syrien et tous les résistants du monde que la Syrie restera solide malgré les complots qui se trament contre le peuple et le gouvernement syrien, affirmant que l'armée syrienne poursuivra dans le déminage des zones et des villages des terroristes insurgés takfiris. Le président Bachar al-Assad a souligné que son pays menait «une guerre régionale et mondiale ». Il a par ailleurs confirmé que la création d'une zone-tampon en Syrie est un projet irréaliste, "Premièrement, je crois que concrètement, il n'existe pas de dialogue sur des zones tampons, et deuxièmement, c'est irréaliste »

### **LES OCCIDENTAUX NE FERONT PAS TOMBER LE RÉGIME SYRIEN**

Les derniers développements en Syrie ont apporté une série d'indices importants qui auront des conséquences décisives sur le cours de la guerre mondiale menée par les États-Unis pour détruire ce pays. Contrairement aux informations et aux impressions des stratèges états-uniens et de leurs complices européens et arabes, véhiculées par des centaines de médias (presse, audiovisuel, et électronique) engagés dans la bataille, les escadrons de la mort, les mercenaires et les groupes takfiristes acheminés de toutes les régions du monde, ont essuyé un cuisant revers dans les combats. Pourtant, les responsables turcs et leurs alliés qataris et saoudiens avaient promis, comme ils l'avaient déjà fait l'année dernière à la même époque, que le mois du ramadan verrait la chute du régime résistant en Syrie. Ces illusions se sont encore une fois dissipées sur les champs de batailles, où les bandes armées ont laissé des milliers de morts, de blessés et de prisonniers. En effet, l'offensive générale lancée par les extrémistes contre Damas s'est soldée, de l'aveu même des médias occidentaux, par des pertes énormes. La force composée de mercenaires locaux et de jihadistes du monde entier a été littéralement anéantie par l'armée syrienne qui pourchasse les rescapés dans la campagne de la capitale. Des tonnes d'armes ont été saisies et une lourde infrastructure a été détruite et démantelée. Il faudra des mois pour reconstruire une telle capacité de nuisance... s'ils y parviennent. L'issue de la bataille d'Alep est désormais connue. Les extrémistes tombent par milliers devant l'avancée méthodique de l'armée, qui a quasiment réussi à rompre les lignes de ravitaillement des mercenaires venus des camps d'entraînement dirigés par la CIA en Turquie. Les bandes armées ne parviennent plus à acheminer des renforts dans la ville qu'au prix de pertes énormes. Leurs colonnes

motorisées faite  $\Sigma X \Sigma$  équipés de mitrailleuses lourdes, offertes par leurs sponsors régionaux, avancent à découvert sous le feu des hélicoptères et des chasseurs de l'armée, et tombent dans les embuscades tendues par les unités d'élite, infiltrées derrière les lignes ennemies. Selon des experts, le tiers des extrémistes est composé de jihadistes venus du Maghreb arabe, de Libye, du Golfe, d'Afghanistan, du Pakistan et de Tchétchénie. Le directeur du renseignement de l'Union européenne, le Français Patrice Bergamini, a reconnu (dans une interview accordée vendredi 17 août au quotidien libanais Al-Akhbar) l'importance du rôle joué par les jihadistes dans le conflit syrien et souligne que l'opinion publique occidentale est désormais consciente du danger qu'ils représentent. Il est clair que le nettoyage par l'armée syrienne de la ville d'Alep et de sa campagne n'est plus qu'une question de temps. Les cuisants revers subis par les bandes armées partout en Syrie montrent que l'Armée arabe syrienne, bâtie sur de solides bases idéologiques, a très vite assimilé les leçons de la guerre et a développé des stratégies de contre-guérilla urbaines et rurales, qui lui ont permis d'asséner des coups durs aux extrémistes, en dépit des énormes moyens militaires, matériels, financiers et médiatiques, mis généreusement à leur disposition par une coalition de plusieurs dizaines de pays. Sans oublier les sanctions adoptées contre le peuple et l'État syriens, en dehors du cadre des Nations unies. Il est également important, pour comprendre et deviner l'évolution de la situation, d'analyser l'état d'esprit du peuple syrien. Sans un authentique appui populaire — bien évidemment occulté par les médias occidentaux — le président Bachar el-Assad et son armée n'auraient pas pu résister et repousser cette offensive. Ce soutien populaire est dû à trois facteurs : une majorité de Syriens sont conscients que leur pays est la cible d'un complot visant à vassaliser la Syrie pour l'inclure dans le camp occidental-impérialiste et, par conséquent, la supprimer de toutes les équations régionales. Alors que ces quatre dernières décennies, la Syrie était au cœur de ces rapports de force et rien ne pouvait se faire au Moyen-Orient sans elle. Ces larges franges de la population sont attachées à l'indépendance politique de leur pays et sont prêtes à combattre pour la défendre. Cela explique que des milliers de jeunes gens se portent volontaires pour rejoindre les rangs de l'armée. Ensuite, les experts estiment que 20% de l'opinion publique, qui ont sympathisé à un moment ou à un autre avec l'opposition, ont découvert le vrai visage des extrémistes, qui multiplient les exactions sauvages dans les régions qu'ils contrôlent (viols, exécutions sommaires, massacres, pillages...). Les médias occidentaux se font de plus en plus l'écho de ces agissements barbares. Ensuite, profitant de ce changement d'humeur de la population, notamment dans les régions rurales où les gens sont fatigués, l'État syrien a mis en place des moyens de communications discrets, qui permettent à la population d'informer l'armée de la présence des terroristes. Cela explique pourquoi et comment ces dernières semaines, les

unités spéciales et l'aviation réussissent à mener avec succès des frappes ciblées contre les repères et les bases des bandes armées. En parallèle à tous ces développements sur le terrain, les alliés régionaux et internationaux de Damas font preuve d'une fermeté à toute épreuve et développent des initiatives politiques et diplomatiques, évitant ainsi de laisser le terrain libre aux Occidentaux. Le succès de la rencontre de Téhéran, qui a regroupé 30 pays dont la Chine, l'Inde, la Russie, neuf pays arabes et des États d'Amérique latine et du sud et d'Afrique, illustre ces nouveaux rapports de force. La formation de ce groupement d'État a constitué un message fort aux Occidentaux et compromet sérieusement leur projet d'établir, en dehors du cadre des Nations unies, une zone d'exclusion aérienne dans le nord de la Syrie. Les derniers mois de 2012 seront décisifs dans l'élaboration de nouveaux équilibres régionaux et internationaux et dessineront une image nouvelle à partir de Damas, grâce à la victoire de l'état national syrien dans la guerre universelle lancé contre lui.

**PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA**



## **ÉTAT DES MARCHÉS**

### **ASIE**

La majorité des places asiatiques évoluent en légère hausse ce matin, à l'image de Tokyo où l'indice [Nikkei 225] clôture sur un gain de 0,4% à 9.070 points. Le Kospi à Seoul progresse de 0,7% après l'annonce d'un excédent du compte courant record en juillet pour la Corée du Sud. Taiwan avance également de 0,4%. A l'inverse, Sydney cède 0,1% alors que les marchés chinois reculent encore avec un indice CSI 300 Index en baisse de 0,7% à Shanghai, pénalisé par des résultats d'entreprises inférieurs aux attentes. La prudence reste néanmoins de mise avant la réunion des banquiers centraux ce week-end à Jackson Hole et la publication de la seconde estimation du PIB américain du 2ème trimestre cet après-midi. Au niveau des valeurs, les rumeurs de fusion-acquisition ont soutenu la tendance à Tokyo. Le fonds d'investissement KKR serait notamment proche de racheter le groupe japonais de semi-conducteurs en difficultés Renesas pour 100 Milliards de yens (environ 1 MdE), selon une source proche du dossier citée par Bloomberg. Sharp rebondit également de plus de 7% alors que le groupe taïwanais Hon Hai Precision Industry devrait finaliser son investissement dans la société cette semaine.

## ÉTATS UNIS

Wall Street évoluait autour de l'équilibre mercredi en mi-séance, apaisée par la révision en hausse du taux de croissance américain pour le deuxième trimestre mais attentive avant un discours du patron de la Fed vendredi: le Dow Jones grignotait 0,03% et le Nasdaq 0,02%. Vers 16H10 GMT, l'indice Dow Jones Industrial Average grappillait 3,88 points à 13.106,87 points et le Nasdaq, à dominante technologique, 0,74 point à 3.077,88 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 avançait de 0,09% (+0,09 point à 1.410,53 points). La place new-yorkaise évoluait depuis le début de la séance dans une fourchette d'action très limitée, les indices restant à des niveaux proches de la veille et la publication de statistiques économiques échouant à perturber un marché atone.

## EUROPE

La Bourse de Paris a terminé en baisse mercredi (-0,51%), pénalisée par des résultats d'entreprises décevants, qui ont fait passer au second plan la révision à la hausse de la croissance américaine. L'indice CAC 40 a perdu 17,66 points à 3.413,89 points, dans un volume d'échanges très faible, de 1,853 milliard d'euros. La veille, il avait déjà concédé 0,90%. Parmi les autres marchés européens, Francfort a pris 0,11% mais Londres a perdu 0,56%. Par ailleurs, l'Eurostoxx 50 a lâché 0,32%. "Le CAC 40 recule sur des mauvais chiffres concernant les entreprises, avec des déceptions sur des grands noms de la cote, même si le marché peut parfois être un peu sévère", observe Xavier de Villepion, vendeur d'actions chez Global Equities.

## CHANGE

L'euro repartait en légère baisse mercredi face à un dollar aidé par des indicateurs américains encourageants, mais limitait ses pertes du fait d'attentes grandissantes d'action prochaine de la BCE pour contenir les taux d'emprunts de pays de la zone euro en difficulté. Vers 16H00 GMT, l'euro valait 1,2545 dollar, contre 1,2566 dollar mardi vers 21H00 GMT. L'euro restait quasi stable face au yen, à 98,76 yens contre 98,70 yens mardi soir. Le dollar gagnait un peu de terrain face à la devise nippone, à 78,72 yens contre 78,49 yens la veille. Vers 16H00 GMT, la livre britannique progressait un peu face à l'euro, à 0,7918 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,5844 dollar. La devise helvétique restait quasi stable face à l'euro, à 1,2009 franc suisse pour un euro, et baissait face au billet vert, à 0,9572 franc suisse pour un dollar. L'once d'or a terminé à 1.660 dollars au fixing du soir contre 1.668 dollars mardi soir. La devise chinoise a fini à 6,6518 yuans pour un dollar contre 6,3531 yuans la veille.

## MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole poursuivaient leur repli mercredi en fin d'échanges européens, dans un marché miné par une hausse inattendue des stocks de brut aux Etats-Unis, alors que s'apaisaient les craintes liées à l'impact de l'ouragan Isaac sur l'offre américaine d'or noir. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord, échangé sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, pour livraison en octobre, valait 111,29 dollars, perdant 29 cents par rapport à la clôture de mardi. Il a glissé vers 09H30 GMT à 111,50 dollars, son plus bas niveau depuis 3 semaines. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance valait 94,99 dollars, en baisse de 1,34 dollar. "Comme attendu, la tempête tropicale Isaac s'est transformée mardi en ouragan et a touché les côtes de Louisiane



(sud des Etats-Unis, ndlr)", mais "on estime désormais que la perte de production pétrolière sera moins importante que redouté à l'origine", soulignait Tamas Varga, analyste du courtier PVM. Environ 93% de la production de pétrole brut est à l'arrêt dans le golfe du Mexique et 8 raffineries (sur les 10 se trouvant sur la trajectoire d'Isaac) ont décidé de fermer ou de réduire leur activité à l'approche de l'ouragan, selon un rapport publié mardi par le Département de l'Energie (DoE).

## PRÉPARÉE PAR WESLEY AMINATA



# MANAGEMENT ET DROIT

## LES NOMS DE DOMAINE

Le décret n° 2012-928 du 31 juillet 2012 relatif au registre du commerce et des sociétés a pour objet déclaré la simplification des formalités effectuées au registre du commerce et des sociétés. Pour l'essentiel, les dépôts au Registre du Commerce et des Sociétés se feront désormais en un seul exemplaire, le deuxième exemplaire qui était destiné au Registre National du Commerce et des Sociétés tenu par l'INPI, étant désormais archivé électroniquement. Le point le plus important de la nouvelle réglementation est la possibilité d'inscrire le nom de domaine du site internet au Registre du Commerce et des Sociétés. Une inégalité flagrante est créée entre les personnes morales et les personnes physiques, une discrimination odieuse à raison de l'identité. L'article 2 complète l'article R. 123-38 du code de commerce par un alinéa prévoyant s'agissant d'une personne physique qu'« Elle peut déclarer en outre le nom de domaine de son site internet. » En revanche l'article 3, quant aux personnes morales, dispose « L'article R. 123-53 est complété par un alinéa ainsi rédigé : « Elle peut déclarer en outre le nom de domaine de son ou de ses sites internet ». Pourquoi une personne physique n'a-t-elle le droit qu'à un site, et de n'enregistrer qu'un nom de domaine ? Comment peut-on, en effet, penser qu'il s'agisse d'une limitation volontaire de la liberté d'entreprendre ? Dans sa Décision n° 2010-45 QPC du 06 octobre 2010, le Conseil constitutionnel reconnaît que le nom de domaine est un droit de propriété intellectuelle, mais aussi un moyen d'exercice de la liberté d'entreprendre et de la liberté de communication. « Considérant, d'autre part, que la liberté d'entreprendre découle de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ; qu'aux termes de son article 11 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi » ; que la propriété est au nombre des droits de l'homme consacrés par les articles 2 et 17 de la Déclaration de 1789 ; qu'en l'état actuel des moyens de communication et eu égard au développement généralisé des services de communication au public en ligne ainsi qu'à l'importance prise par ces services dans la vie économique et sociale, notamment pour ceux qui exercent leur activité en ligne, l'encadrement, tant pour les particuliers que pour les entreprises, du choix et de l'usage

des noms de domaine sur internet affecte les droits de la propriété intellectuelle, la liberté de communication et la liberté d'entreprendre ; » Le nom de domaine est donc une liberté fondamentale protégée par les articles 2, 4, 11 et 17 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Enfin, le décret délègue au greffier le pouvoir du juge chargé du contrôle du Registre du Commerce et des Sociétés de procéder à la radiation. Le nouvel article R123-130 dispose en effet : « Lorsque le greffier qui a procédé à l'immatriculation principale d'une personne morale pouvant faire l'objet d'une dissolution constate, au terme d'un délai de deux ans après la mention au registre de la cessation totale d'activité de cette personne, l'absence de toute inscription modificative relative à une reprise d'activité, il peut procéder, après en avoir informé la personne morale par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à son siège social, à la radiation d'office de l'intéressée. Toute radiation d'office effectuée en vertu du présent article est portée à la connaissance du ministère public. » Un recours est toutefois prévu par le nouvel article R. 123-138. « Lorsqu'une personne a été radiée d'office en application de la présente section, elle peut, dès lors qu'elle démontre qu'elle a régularisé sa situation, demander au greffier de rapporter cette radiation. Dans le délai de quinze jours à compter de la demande, il procède au rapport ou remet une décision motivée de refus au demandeur contre récépissé ou la lui adresse par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Le demandeur peut saisir le juge commis à la surveillance du registre du refus ou de l'absence de réponse du greffier dans les quinze jours suivant la notification prévue à l'alinéa précédent. » Enfin ces dispositions entrent en vigueur le 1er septembre 2012.

### **ACCIDENT SUR UNE AIRE DE JEUX D UN RESTAURANT**

En retenant la responsabilité de l'exploitant du restaurant alors qu'il avait constaté que l'enfant avait fait usage de l'aire de jeux, exclusivement réservée à la clientèle du restaurant, au cours d'un goûter auquel il participait en compagnie d'un adulte et d'autres enfants, le juge a commis une erreur de droit. Le 29 juin 2003, un enfant de onze ans, qui s'était rendu avec d'autres enfants, accompagnés d'un adulte, dans un restaurant, a été blessé alors qu'il s'apprêtait à descendre d'un élément de l'aire de jeux, dépendante de l'établissement, l'anneau qu'il portait au doigt s'étant pris dans une aspérité d'un grillage de protection qu'il venait d'enjamber. Ses parents, tant en leur nom personnel qu'au nom de leur enfant mineur, ont recherché la responsabilité de la société exploitante de l'établissement, et de la personne accompagnant les enfants. La cour d'appel de Lyon a déclaré la société responsable du préjudice subi par l'enfant. Dans un arrêt du 28 juin 2012, la Cour de cassation censure les juges du fond au visa des articles 1147 et 1384, alinéa 1er, du code civil. La Haute juridiction judiciaire retient "qu'en statuant ainsi, quand elle avait constaté que l'enfant avait fait usage de l'aire de jeux, exclusivement réservée à la clientèle du restaurant, au cours d'un goûter auquel il participait en compagnie d'un adulte et d'autres enfants, la cour d'appel a violé les textes susvisés, le premier par refus d'application et le second par fausse application."

### **PRÉPARÉE PAR ROMUALD MYRIAM**



## **TABLEAU DE BORD**

### **LE SMIC**

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er juillet 2012 à **9,40 €** soit **1425,7 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire ( **1120 net** ).

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO.

Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut**

### **INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:**

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

### **POPULATION**

POPULATION 2010: 407 205 habitants

### **OFFRE**

PIB 2010 : 8,9 dont 34 % de PIB non marchand ( 3,1 )

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

### **DEMANDE**

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3

DEMANDE TOTALE : 11,4

### **PRIX**

MAI 2012 : 1,3% SUR UN AN

### **EMPLOI , CHÔMAGE**

DEMANDEURS D'EMPLOI EN JUILLET : 64.610

OFFRE D'EMPLOI EN JUILLET :NC

### **NOMBRE D'ENTREPRISES**

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

**PRÉPARÉE PAR L 'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE**

# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE : 22 BIS  
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

**INTERNET :** SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;  
**FACEBOOK** <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

## **RÉDACTION**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

## **ADMINISTRATION :**

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

*Suivez* Nous sur }  
**facebook**



**Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire**